

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Mairie de TERVILLE

Route de Verdun  
B.P. 50010  
57161 Terville CEDEX

Tel. : 03.82.88.82.88

Fax : 03.82.34.22.21

www.terville.fr

## ARRETÉ N° 4266

Le Maire de la Ville de Terville,

VU le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment les articles L.111-8-3, R.111-19-11 et suivants et R 123-46

VU le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité,

VU le permis de construire n° 057 666 13 E 0001 et les permis de construire modificatifs n° 057 666 13 E 0001 M01 à M04 relatifs à la construction de bâtiments commerciaux sur le parc commercial GreenCenter dénommé depuis SuperGreen, Zone de la Petite Ovette, à Terville,

VU la demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public portant le n° AT 057 666 14 E 0012, relatif à l'aménagement d'un magasin de vin dans le bâtiment H, cellule H1, sous l'enseigne « COMPTOIR DES VIGNES »,

VU l'avis de la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité de la Moselle dans sa séance du 17 juillet 2015,

VU l'avis de la Sous-commission Départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public dans sa séance du 2 juillet 2015,

VU l'avis favorable émis par la Commission d'Arrondissement lors de sa visite du 14 septembre 2015,

## ARRETE

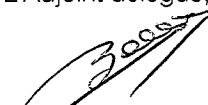
Article 1 : autorise l'ouverture du magasin « COMPTOIR DES VIGNES» cellule H1 dans le bâtiment H situé zone de la Petite Ovette, Parc Commercial SuperGreen à Terville, à compter du 15 septembre 2015.

Article 2 : le présent arrêté sera notifié à l'exploitant. Une ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Thionville.



Fait à Terville, le 14 septembre 2015

Pour le Maire,  
L'Adjoint délégué,

  
Jean-Paul BOULAY

Publié et notifié le : 15 SEP. 2015